

BUREAUX
 ROUBAIX. — 65-71, Grande-Rue. Tél. 237.33, 237.32 et 237.34.
 TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE. — 3, rue Pailherbe. Tél. 239.51.
 PARIS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.54.
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre !

Voulez-vous des résultats commerciaux rapides et satisfaisants ?
 Voulez-vous toucher chaque jour le plus grand nombre de clients ?
 Annoncez dans les journaux.

La déclaration franco-allemande a été signée par MM. Bonnet et von Ribbentrop

LES DEUX GOUVERNEMENTS

s'emploieront à développer leurs relations pacifiques
 reconnaissent comme définitives leurs frontières communes
 s'engagent à se consulter sur leurs propres différends

Les conversations qui suivirent ont, en outre, porté sur l'ensemble des problèmes européens



MM. VON RIBBENTROP ET G. BONNET (à droite) SIGNENT LA DÉCLARATION.

Voici le texte de la déclaration franco-allemande :
 M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères de la République française et M. Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich allemand, agissant au nom et d'ordre de leurs gouvernements, ont convenu de ce qui suit lors de leur rencontre à Paris, le 6 décembre 1938.

1° Le gouvernement français et le gouvernement allemand partagent pleinement la conviction que des relations pacifiques et de bon voisinage entre la France et l'Allemagne constituent l'un des éléments essentiels de la consolidation de la situation en Europe et du maintien de la paix générale. Les deux gouvernements s'emploieront, en conséquence, de toutes leurs forces, à assurer le développement dans ce sens des relations entre leurs pays.

2° Les deux gouvernements constatent qu'entre leurs pays aucune question d'ordre territorial ne reste en suspens et ils reconnaissent solennellement comme définitive la frontière entre leurs pays, telle qu'elle est actuellement tracée.

3° Les deux gouvernements sont résolus, sous réserve de leurs relations particulières avec des puissances tierces, à demeurer en contact sur toutes les questions intéressant leurs deux pays et à se consulter mutuellement au cas où l'évolution ultérieure de ces questions risquerait de conduire à des difficultés internationales.

En foi de quoi, les représentants des deux gouvernements ont signé la présente déclaration qui entre immédiatement en vigueur. Fait en double exemplaire en langue française et allemande. A Paris, le six décembre mil neuf cent trente-huit.

(Signé) : GEORGES BONNET, JOACHIM VON RIBBENTROP.

PARIS, 6 DÉCEMBRE (Minuit).

La déclaration franco-allemande sera accueillie par l'opinion française, sinon comme un facteur décisif de paix européenne, du moins comme un facteur de détente.

Dans cette déclaration, ni la France, ni l'Allemagne ne prennent d'engagements nouveaux. Il y est stipulé que les deux puissances signataires respecteront leurs frontières communes et travailleront à cultiver de bons rapports réciproques. Pour ce qui est de la France, tout le monde sait qu'elle ne convoite aucun territoire et qu'elle désire vivre en bons termes avec tous ses voisins. La déclaration du 6 décembre n'exprime donc que des intentions qu'elle nourrit à l'égard de tous les peuples de l'univers. Du côté allemand, ces mêmes intentions ont déjà été manifestées à notre égard par le chancelier Hitler. Était-il donc inutile qu'elles fussent l'objet d'un protocole spécial et mises noir sur blanc ? Nous ne le pensons pas.

Autant il serait dangereux d'attacher au document qui vient d'être signé plus d'importance qu'il n'en mérite et de laisser dire, notamment, qu'il nous dispense d'un effort militaire accru, autant, il serait imprudent et illogique de nous dérober lorsque le Reich fait un pas vers nous.

(Lire la suite page 2.)

Libres propos L'AUTRE COMLOT

Il s'agit du complot qui se tramait dans les couloirs de la Chambre. Dans sa lutte contre les puissances occultes qui poursuivent sans répit la désagrégation de la France par les divisions entre les citoyens et le sabotage de toutes nos qualités de race, le gouvernement de M. Daladier a gagné la première manche.

Le syndicalisme politique qui, peu à peu, dans la C.G.T., avait remplacé le syndicalisme professionnel, fut mis nettement en échec le 30 novembre. Les conjurés qui, sous les ordres de M. Jouhaux, abusant de la confiance mal placée de nombreux travailleurs, recurent une leçon méritée. Le prolétariat s'est ressaisi, révolté par le crime qu'on voulait lui faire commettre contre la nation.

Mais la déroute des meneurs du syndicalisme extrémiste n'a pas fait l'affaire des meneurs de la politique socialo-communiste qui se confondent presque toujours avec les premiers.

Et c'est maintenant au tour des troupes parlementaires de MM. Blum et Thorez d'entrer en scène.

Rejetés dans l'opposition par leur attitude antinationale et par la volonté trop franchement exprimée de leur chef de reprendre ou de prendre le pouvoir, les partis d'extrême-gauche ne cachent pas leur dessein qui est de profiter des décrets-lois pour « avoir » M. Daladier.

Il faut donc s'attendre à un assaut sérieux de tous les marxistes du Palais-Bourbon contre le ministère et sa nouvelle majorité. La manœuvre a commencé déjà. Elle sera accompagnée, elle est déjà accompagnée d'une nouvelle offensive des syndicalistes mouchotiers. La lamentable affaire du « Normandie » montre l'intention bien arrêtée des dirigeants du mouvement

de ne reculer devant aucun moyen pour mettre M. Daladier et ses collaborateurs dans une position difficile.

Malgré l'ampleur du complot et l'audace des conjurés, nous ne croyons pas au succès de l'entreprise. Le pays ne le permettrait pas.

La France n'a nulle envie de devenir une Espagne qui se détruit elle-même ou une Chine qui devient la proie de l'envahisseur.

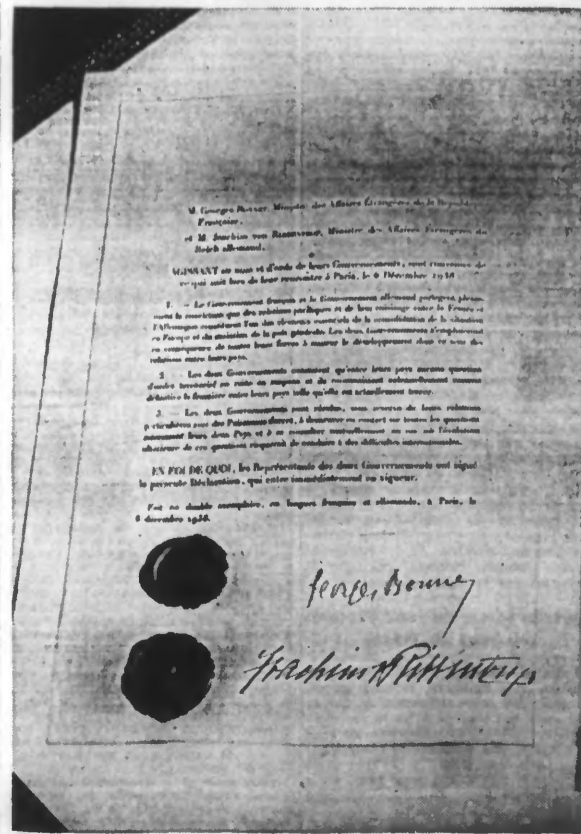
Oui, sans doute, pour avoir trop écouté la voix des sirènes des Internationales et les conseils des mauvais bergers de la Sociale, la France a sombré rapidement dans une impuissance démoralisante. Nos divisions ont démolé notre liberté, notre dignité et faussé notre jugement. Il y a, chez nous, de chaque côté de la barricade, beaucoup trop d'aigres, de découragés, de gens qui se renvoient les reproches, les amertumes, les rancœurs.

Tout cela ne peut durer. Il faut qu'on reprenne ce pays en mains. Qui ? Mais des hommes qui, tout en lui conservant son idéal républicain et démocratique, imposent à tous et à chacun le devoir de sacrifier l'intérêt personnel au bien public. Tant que chaque Français n'aura pas lié son sort au sort du pays, et qu'il ne mettra pas le pays au-dessus des partis, des groupements, des associations, des syndicats, le relèvement de la France restera une chimère.

Mais c'est justement parce que de récentes manifestations ont affirmé son dynamisme et son réveil moral, que nous avons une foi entière dans les destinées de notre patrie.

Les intrigues des politiciens et les violences des révolutionnaires viendront se briser contre le bon sens français.

Louis DARTOIS.



LE TEXTE FRANÇAIS DE LA DÉCLARATION (Ph. N.Y.T.)

Au Conseil des ministres LE PARLEMENT EST CONVOQUÉ POUR JEUDI PROCHAIN

Un décret interdit la création d'emplois nouveaux dans les cadres des administrations publiques

Les déplacements ministériels sont suspendus jusqu'à la fin de l'année



A LA SORTIE DU CONSEIL DES MINISTRES (Ph. Safr.) De gauche à droite : MM. CAMPINCHI, DALADIER ET BONNET. (Lire nos informations page 2.)

LE GOUVERNEMENT BELGE DEVANT LE PARLEMENT

M. Spaak défend le programme ministériel

LA CONFIANCE LUI EST VOTÉE PAR 111 VOIX CONTRE 49 ET 21 ABSTENTIONS

La majorité des socialistes a repoussé l'ordre du jour



M. ALBERT JANSSEN nouveau ministre des Finances de Belgique

Bruxelles, 6 décembre. — La séance de la Chambre s'ouvre à 15 h., sous la présidence de M. Huymans.

La foule s'écrase dans les galeries publiques. Les tribunes royales, sénatoriales et diplomatiques sont comblées.

Le ministre de la Défense nationale dépose le projet de loi fixant le contingent pour 1939, puis le grand débat commence.

M. Spaak à la tribune

Le premier ministre prononce le début de son discours au milieu d'un silence impressionnant. Il ne parlera pas de Burgeo, il n'a rien changé à son attitude. Mais au moment où le gouvernement se présente romanié devant la Chambre, il veut dire les circonstances qui ont amené cette situation, pour que chacun prenne ses responsabilités. Il remercie ses collègues du gouvernement de leur sympathie à son égard, sans le courage civique du nouveau ministre des Finances, M. Janssen, et rend hommage à la loyauté de M. Max-Léo Gérard. Si celui-ci est tombé, c'est sur un différend de politique financière. Il croit la défection inéluctable ; ses collègues, au contraire, pensaient autrement. M. Max-Léo Gérard s'est séparé d'eux, après avoir bien servi son pays. Sur tout le reste, l'accord subsiste et rien n'est changé au programme gouvernemental.

L'inflation sera combattue, la loi d'assurance chômage obligatoire, la réorganisation économique et l'organisation professionnelle seront réalisées. Le budget de 1939, préparé par M. Max-Léo Gérard, reste debout.

Cette partie du discours est vivement contestée par le groupe libéral, qui interrompt souvent l'orateur, en l'accusant de jouer la comédie.

(Lire la suite page 3.)

L'avion allemand qui avait volé de Berlin à Tokio coule au retour dans la baie de Manille

L'avion allemand « Condor » qui avait quitté, lundi soir, Tokio pour les îles Philippines, a été forcé d'amérir mardi matin, par suite d'une panne d'essence, dans la baie de Manille, peu avant d'atteindre son lieu de destination. L'appareil a coulé presque aussitôt mais l'équipage a pu être recueilli.

A la veille de la rentrée parlementaire

Le groupe radical-socialiste se prononcera aujourd'hui sur la réforme électorale

Une grande activité va se manifester dès aujourd'hui à la Chambre, où se tiendra, dans la matinée, une importante réunion du groupe radical-socialiste qui se prononcera sur la réforme électorale.

Certains dirigeants radicaux demeurent convaincus de l'urgence du vote de la représentation proportionnelle, afin de permettre à chaque parti de retrouver son indépendance.

D'autres, au contraire, estiment que la discussion et le vote du budget doivent avoir priorité, comme le souhaite le gouvernement.

Une solution transactionnelle consisterait à obtenir un vote de principe sur la représentation proportionnelle et le report, au début de l'année prochaine, de l'étude de ses modalités. Mais, cette solution a peu de chance d'être admise par le groupe radical.

Par ailleurs, dès lundi la Fédération républicaine a nettement proclamé qu'elle ne soutiendrait qu'un gouvernement résolu à voter immédiatement la réforme électorale. Il est, vrai, que cette intransigeance ne sera peut-être pas maintenue.

De leur côté, les socialistes s'apprêtent à mettre à profit ces dispositions pour essayer de dissocier la nouvelle majorité dont ils se sont délibérément exclus, en raison surtout des décrets-lois et de la politique sociale du Cabinet.

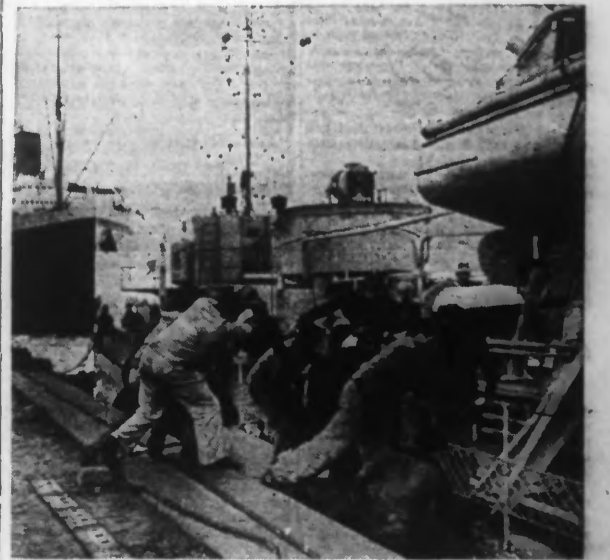
On ne tardera pas à être fixé sur les décisions de la Commission du suffrage universel qui doit choisir un nouveau rapporteur et statuer sur les modifications à apporter éventuellement au dispositif contenu dans le rapport de M. Fomaret.

Quelles que soient, d'ailleurs, les décisions prises à la Commission du suffrage universel, il appartiendra à la Chambre de déterminer si, et à quel moment, elle entend aborder le débat sur la réforme électorale.

(Lire la suite page 2.)

La reprise du travail va-t-elle s'accroître ?

La C.G.T. se déclare prête à engager toutes discussions utiles pour mettre fin aux conflits



L'ACCOSTAGE AU HAVRE DES TORPILLEURS QUI AMÈNENT DES MARINS DE L'ÉTAT. (Ph. N.Y.T.) (Lire nos informations page 3.)